



Ce chapitre s'intéresse à la physionomie et aux tendances des différentes formes d'homicide volontaire—qui représentent les trois quarts de toutes les morts violentes—dans des contextes situationnels et géographiques variés. Une telle ventilation des données est importante pour des raisons de politique et de programmation, entre autres parce qu'elle fournit des renseignements sur les caractéristiques de la violence armée. Les principales conclusions de ce chapitre sont les suivantes :

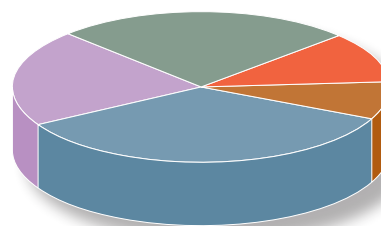
- Le contexte situationnel des homicides a tendance à varier en fonction du contexte géographique. La proportion d'homicides associés aux gangs et au crime organisé est nettement plus élevée dans les pays d'Amérique centrale et latine qu'en Asie ou en Europe.
- Les taux d'homicides liés au vol ou au cambriolage ont tendance à être plus élevés dans les pays où l'inégalité des revenus est plus marquée, y compris aux Amériques.
- Les homicides contre des partenaires intimes ou des proches représentent une proportion élevée des homicides dans certains pays d'Europe et d'Asie.
- Il existe un rapport très net entre la faiblesse relative de l'État de droit dans un pays et des taux d'homicide globaux supérieurs. Mais des difficultés particulières—les activités des gangs, un passé de conflits ou une inégalité marquée des revenus—peuvent entraîner des taux d'homicide élevés même dans des sociétés où l'État de droit et les institutions sont comparativement forts.
- Un lien semble exister entre des taux d'homicide élevés, une forte proportion d'homicides par arme à feu et une faible proportion d'affaires résolues par les services de maintien de l'ordre. Les pays qui présentent cette combinaison de facteurs risquent d'entrer dans une spirale de violence et d'impunité croissantes.
- Pour mesurer l'efficacité de la réponse de la justice pénale aux homicides et aux crimes résultant de la violence armée, il ne suffit pas de simplement calculer les taux de condamnation ou de dossiers abandonnés. L'effet dissuasif des institutions de police et de justice est lié à la perception publique et à la qualité de la justice.

Une analyse du contexte des homicides dans les pays où des données sont disponibles amène à penser que—en plus des taux d'homicide globaux—l'utilisation des armes et le contexte situationnel de la violence meurtrière varient d'une région à une autre. La figure 3.1 décompose les homicides par contexte pour 26 pays des Amériques, d'Asie et d'Europe. Il ressort que les pays d'Asie et d'Europe affichent une proportion comparativement élevée d'homicides contre des partenaires intimes ou des proches (environ 30 % des homicides totaux). Bien que les taux d'homicide globaux dans ces régions soient nettement moins élevés qu'ailleurs, aux Amériques par exemple, la proportion élevée d'homicides contre des partenaires intimes ou des proches dans de nombreux pays d'Asie et d'Europe montre combien il importe d'axer la recherche et les initiatives locales de réduction et de prévention de la violence sur ces formes particulières de violence meurtrière. Par contre, la proportion d'homicides volontaires associés aux gangs et au crime organisé est nettement supérieure dans les pays d'Amérique latine.

Les armes à feu jouent un rôle important dans la violence meurtrière et un examen attentif de la façon et de la fréquence à laquelle elles sont utilisées dans

FIGURE 3.1 Contexte des homicides par région géographique

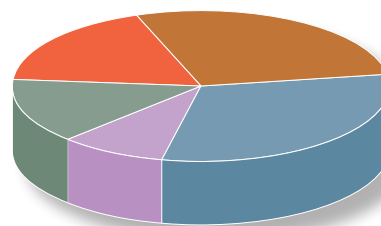
11 pays des Amériques



LÉGENDE :

- Gangs ou crime organisé (26)
- Vols ou cambriolages (11)
- Partenaire intimes ou proches (8)
- Autres (35)
- Inconnu (21)

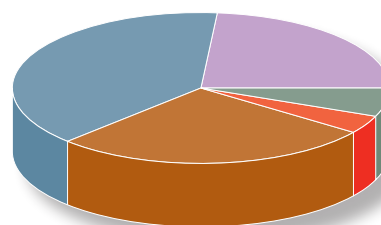
6 pays d'Asie



LÉGENDE :

- Gangs ou crime organisé (14)
- Vols ou cambriolages (18)
- Partenaire intimes ou proches (28)
- Autres (31)
- Inconnu (9)

9 pays d'Europe



LÉGENDE :

- Gangs ou crime organisé (6)
- Vols ou cambriolages (4)
- Partenaire intimes ou proches (27)
- Autres (38)
- Inconnu (23)

SOURCE : données préparées par UNODC (UNODC, n.d.a)



PHOTO Des membres d'un groupe citoyen d'autodéfense patrouillent les rues de Barcenas, Guatemala, en septembre 2007.
© Carlos Javier Ortiz/Laif/Redux

les homicides suggère des manières d'affiner et de cibler les efforts de prévention et de réduction de la violence. Ce chapitre dresse un bilan de 104 pays pour lesquels des données précises sont disponibles en vue de démêler les rapports entre le taux d'homicide global pour 100 000 habitants et la proportion de ces homicides qui ont été commis avec une arme à feu. Les pays dont le taux d'homicide excède 20 pour 100 000 habitants n'affichent pas nécessairement une proportion élevée d'homicides par arme à feu. Pourtant, environ quatre cinquièmes de tous les pays où plus de 70 % des homicides sont commis avec une arme à feu ont des taux d'homicide d'au moins 20 pour 100 000 habitants. Le pourcentage d'armes à feu utilisées dans les homicides est nettement plus élevé aux Amériques que dans les autres parties du monde et les armes à feu constituent de plus en plus l'arme de choix des gangs et des groupes impliqués dans le crime organisé.

L'utilisation des armes légères dans les homicides semble associée aux niveaux globaux d'homicide et au rôle des gangs et des groupes criminels organisés. En outre, des taux d'homicide supérieurs sont généralement liés à une plus grande faiblesse de l'État de droit et des services de maintien de l'ordre. En l'absence de soutien suffisant, les services de maintien de l'ordre n'auront pas nécessairement les ressources requises pour mener des enquêtes complètes sur un grand nombre d'homicides. Cette insuffisance des capacités peut créer une culture d'impunité, limiter l'effet dissuasif et entraîner d'autres augmentations des niveaux de violence armée. Il reste à savoir si l'impunité entraîne des niveaux élevés de violence armée ou vice versa. Mais quelle que soit la façon dont le problème est envisagé, le renforcement de l'efficacité de la justice pénale représente un point de départ fondamental dans la réduction de la violence armée et un aspect essentiel de la prévention de la violence. 📌